



Dans la nuit du 28 au 29 octobre 1970

# L'hôtel de ville de Hull brûle



**HUGUES THÉORÊT**  
collaboration spéciale

Dans la nuit du 28 au 29 octobre 1970, l'hôtel de ville de Hull est détruit par les flammes. Les pertes sont évaluées à quelque deux millions de dollars, lit-on dans *LeDroit* du lendemain.

Même si l'édifice historique construit en 1901 a été ravagé par l'incendie, les élections municipales prévues le dimanche 1<sup>er</sup> novembre auront lieu. C'est du moins ce que laisse entendre le greffier, Robert Lesage, au journaliste Philippe Gagnon. Aucune personne n'a été blessée ou tuée et les principaux documents municipaux ont été épargnés.

«*Les flammes ont pris naissance vers 3h 55 au troisième étage dans la partie de l'édifice (nord) située rue Hôtel-de-ville, n'ont mis que très peu de temps à se propager et à envahir presque totalement le dernier étage de la bâtisse. [...] À l'arrivée des pompiers, vers 4h 05, avertis par le gardien de nuit qui était alors au sous-sol de l'édifice, le feu avait déjà accompli des dommages irréparables. Les quelque 25 pompiers arrivés sur les lieux les premiers n'ont rien pu faire pour épargner les plans d'égouts du centre-ville que le service technique devait compléter ce mois-ci. Ils ont cependant pu empêcher que l'incendie se propage au premier étage, même si la fumée et l'eau ont fait des dommages irréparables. C'est donc dire que les documents officiels de la municipalité sont récupérables de la voûte à l'épreuve du feu où ils étaient remisés*», raconte *LeDroit*.

Une demi-heure après le début du sinistre, le toit de l'édifice s'écrasait sur le troisième plancher. Dès lors, il était inutile



ARCHIVES

L'hôtel de ville de Hull, bâti en 1901, s'envole en fumée dans la nuit du 28 au 29 octobre 1970, quelques jours avant la tenue d'élections.

de vouloir récupérer quoique ce soit à cet étage, poursuit le reporter Philippe Gagnon.

Il écrit également que les bulletins de vote et autres documents importants se rapportant aux élections municipales peuvent toujours être récupérables dans la voûte de la ville. «*Le greffier, M. Lesage, rapporte que les boîtes de scrutin et les sacs de votation qui contiennent les documents requis par le scrutateur d'élections, et la liste électorale officielle, étaient au deuxième étage*

*où on pouvait encore apercevoir des flammes vers 10 h. On croit savoir qu'ils ont été détruits, mais leur perte ne nécessitera probablement pas la remise de la date des élections*», ajoute-t-on dans l'article.

L'incendie ayant débuté très tôt le matin, très peu de curieux se sont rendus sur les lieux du sinistre. Seulement une quinzaine de personnes ont vu les flammes détruire le vieil édifice de 69 ans. «*Nous avons cependant aperçu le maire, M. Marcel*

*D'Amour, le greffier, M. Robert Lesage, son adjoint, M. Lafontaine, M. Douglas Fullerton, président de la Commission de capitale nationale et plusieurs conseillers*», précise le texte.

Dès qu'il a été mis au courant du désastreux incendie de l'hôtel de ville de Hull, le maire de la capitale, Kenneth Fogarty, s'est empressé de communiquer avec son homologue Marcel d'Amour et lui offrir l'aide de la Ville d'Ottawa. En particulier, Ottawa a disposée à prêter à la Ville de Hull tout l'équipement nécessaire compris des boîtes de scrutin en vue de l'élection devant être tenue, le dimanche suivant, dans la métropole de l'ouest du Québec. Ottawa a également offert à la Ville de Hull de lui prêter des locaux, salle du conseil et salle du bureau des commissaires, afin de permettre au conseil municipal d'y tenir ses réunions et poursuivre son travail sans trop d'inconvénients.

Détenteur d'une maîtrise en histoire de l'Université d'Ottawa, Hugues Théorêt a collaboré à plusieurs publications. Il signe régulièrement des textes dans la revue historique régionale *Hier* encore où il agit à titre de rédacteur en chef.

